Juin 2020

Rapport du projet « Atelier parentsenfants-devoirs »

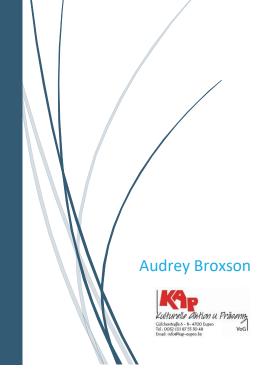








Table des matières

l.	Introduction	2
II.	Types de demandes	2
III.	Ateliers parents-enfants-devoirs en section francophone	3
1.	. Cadre	3
2.	. Profils des parents et des enfants	4
3.	. Déroulement	5
4.	. Réunions	6
5.	. Besoins rencontrés et actions mises en oeuvre	7
	5.1. Les besoins	7
	5.2. Actions mises en œuvre	9
6.	. Evaluation	10
	6.1 Evaluation du point de vue des parents	10
	6.3. Evaluation du point de vue des enseignants et de la directrice	11
	6.4. Evaluation du point de vue de l'animatrice	11
IV.	Le soutien en français 2 ^{ème} langue	13
1.	Profil des parents et des enfants	13
2.	. Déroulement	13
3.	. Conclusion	14
V.	Compléments au projet	15
1.	. La bibliothèque	15
2.	. Testing des enfants de maternelle	16
VI.	L'épisode du coronavirus	17
VII.	Réflexions	18
VIII.	Généralisation du projet	21
IX.	Conclusions	22

I. Introduction

En juin et septembre 2018, le projet « Atelier parents-enfants-devoirs » a été présenté à 4 écoles où le français est langue d'enseignement : l'Athénée Royal d'Eupen, l'école communale pour enfants d'expression française d'Eupen, l'Athénée César Franck de la Calamine et l'école communale d'Herbesthal.

La direction et les enseignants de l'Athénée Royal d'Eupen et l'école communale d'Herbesthal se sont montrés particulièrement intéressés par le projet. Les 2 directrices ont proposé de mettre un local à disposition de l'animatrice pour que les ateliers puissent se dérouler au sein-même de leur établissement et ont informé les parents de l'existence du projet.

A Herbesthal, l'information a été transmise par distribution de flyers ; à l'Athénée, l'information a été donnée lors des réunions d'informations des parents organisées à la rentrée ainsi que par voie d'affichage.

Des parents de l'Athénée se sont directement manifesté pour s'inscrire aux ateliers.

Au fur et à mesure des semaines, des demandes sont arrivées du côté d'Eupen alors qu'aucune demande n'est venue d'Herbesthal. Il a donc été décidé que pendant l'année scolaire 2018-2019 le projet serait mené à l'Athénée.

Le projet a été reconduit pour l'année scolaire 2019-2020 et s'est poursuivi à l'Athénée.

II. Types de demandes

Dès le départ, l'animatrice a fait face à 3 types de demandes :

- une demande de soutien dans la réalisation des devoirs de la part de parents d'enfants scolarisés en section francophone (demande correspondant à l'essence même du projet),
- une demande de soutien dans la réalisation des devoirs en français deuxième langue de la part de parents d'enfants scolarisés en section germanophone,
- une demande de parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) en situation de difficulté d'apprentissage.

III. Ateliers parents-enfants-devoirs en section francophone

1. Cadre

Un local spacieux a été mis à disposition de l'animatrice.

Le local est un élément important dans ce type projet. Il est primordial d'accorder une attention particulière à l'espace disponible et à la disposition des tables et des chaises.

Le local doit:

- Etre suffisamment spacieux de manière
 - à ce que chacun puisse être confortablement installé et disposer d'un espace de travail suffisant,
 - à offrir aux frères/soeurs scolarisés en maternelle un espace à part où ils peuvent dessiner et s'occuper calmement pendant les devoirs des aînés (tout en restant sous la surveillance de leur parent).
- Etre modulable: pour permettre des changements de configuration des chaises et des tables de manière à privilégier le regroupement des enfants tantôt par famille, tantôt par classe tout en veillant à ce que les parents puissent toujours être auprès de leur(s) enfant(s).
- Etre organisé de manière à permettre des échanges entre les parents et leur(s) enfants mais également favoriser les échanges entre les parents, entre l'animatrice et les parents et entre l'animatrice et les enfants.
- Permettre une circulation aisée de l'animatrice.

Le matériel utilisé est le suivant :

- Des petits cahiers. Ceux-ci sont distribués aux enfants et sont utilisés pour faire les préparations de dictées, des exercices complémentaires, etc.
- Du matériel scolaire. Il est important de pouvoir montrer aux parents un exemple de chaque élément qui fait partie du matériel scolaire. Cela leur permet de les identifier et de se les procurer (surtout pour du matériel spécifique tels que des intercalaires, des chemises plastifiées, que certains parents ne connaissent pas). C'est aussi l'occasion de les sensibiliser sur les différentes qualités du matériel, expliquer l'utilisation, les avantages et les inconvénients, les choses qui sont plus pratiques, moins pratiques, etc. Cela peut paraître très basique mais une personne peu scolarisée ne fait pas nécessairement la différence entre un crayon gris (qui va

être utilisé pour écrire et qui se gomme facilement) et un crayon de couleur noir (qui sera utilisé pour colorier et qui se gomme plus difficilement).

- Des crayons de couleurs, des livres à colorier, des jeux pour occuper les plus jeunes des fratries.
- Du matériel pédagogique et didactique correspondant à ce qui est utilisé en classe (par exemple le matériel utilisé pour l'apprentissage du calcul en 1ère primaire). C'est d'ailleurs un des avantages d'organiser l'atelier au sein de l'école, il est très facile d'échanger avec les institutrices sur le matériel spécifique utilisé et de se le procurer.

2. Profils des parents et des enfants

La 1^{ère} année, les enfants fréquentaient les classes suivantes :

- 6 enfants étaient scolarisés en 1ère primaire
- 3 enfants étaient scolarisés en 2ème primaire
- 5 enfants étaient scolarisés en 3^{ème} primaire
- 6 enfants étaient scolarisés en 4ème primaire
- 3 enfants étaient scolarisés en 5ème primaire
- 5 enfants étaient scolarisés en 6ème primaire

La 2^{ème} année, de nombreux parents ayant participé aux ateliers la 1^{ère} année se sont réinscrits dès la rentrée de septembre 2019. Il s'agit de 7 familles dont les enfants étaient scolarisés dans les classes suivantes :

- 1 enfant en 1^{ère} primaire (petit frère venant de faire son entrée en primaire)
- 3 enfants de 2ème primaire
- 3 enfants de 3ème primaire
- 2 enfant de 4ème primaire
- 1 enfant de 5ème primaire

Nous avons également fait face à de nouvelles demandes. Il s'agit de 11 familles dont les enfants étaient scolarisés dans les classes suivantes :

- 5 enfants de 1^{ère} primaire
- 2 enfants en 2^{ème} primaire
- 1 enfant en 3^{ème} primaire
- 2 enfants en 4^{ème} primaire
- 2 enfants en 5^{ème} primaire

Le nombre d'enfants et parents présents lors des ateliers varie puisque chaque famille vient en fonction de ses besoins.

Nous avons constaté que :

- Certains parents (souvent très scolarisés) ne fréquentent l'atelier que quelques semaines.
 Nous faisons l'hypothèse que comme ils ont été scolarisés ils possèdent des connaissances et des savoir-faire qu'ils peuvent mobiliser. Après avoir reçu les informations sur le système scolaire tel qu'il est organisé ici ainsi que quelques conseils, ils sont en mesure de cheminer seuls.
- Certains parents parce qu'ils sont peu ou pas scolarisés ont besoin d'un accompagnement plus long. Il leur faut plus de temps pour appréhender complètement le système. En effet, il ne s'agit pas pour eux d'adapter ce qu'ils connaissent mais bien de découvrir des choses nouvelles.
- De nombreux parents fréquentent l'atelier car leur enfant est en difficulté scolaire. Ils viennent donc dans l'objectif de recevoir des conseils et surtout une aide spécifique qu'ils ne sont pas en mesure d'apporter à l'enfant. Ils accordent beaucoup d'importance à la réussite scolaire de leur enfant mais ne peuvent pas y contribuer seuls (surtout s'ils sont eux-mêmes peu scolarisés).

3. Déroulement

La 1ère année, 16 parents et 28 enfants ont fréquentés les ateliers.

Ceux-ci étaient organisés les lundis et jeudis de 15h à 17h. Une partie des familles arrivait dès 15h, d'autres arrivaient plus tard (en fonction des horaires de travail ou de formation des parents). Le taux de fréquentation le plus élevé se situait dans la tranche horaire 15-16h.

La 2^{ème} année, 18 parents et 22 enfants ont fréquenté les ateliers proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h. Le taux de fréquentation le plus élevé se situait toujours dans la tranche horaire 15-16h.

4. Réunions

Ce projet étant une recherche-actions, des réunions d'évaluation des actions mises en œuvre ont été régulièrement organisées. Il s'agissait de réunions

- de supervision afin de permettre à l'animatrice de partager ses idées et réflexions et d'avoir un retour sur celles-ci ;
- d'échanges avec la directrice afin de faire évoluer le projet pour qu'il réponde aux besoins de l'établissement ;
- d'échanges avec les enseignants afin de connaître leur avis sur différentes questions qui entourent ce projet.

Sur les deux années, l'animatrice a donc rencontré la directrice (Mme Plumacher) à huit reprises et l'équipe d'enseignantes à six reprises.

En plus de ces réunions qui concernaient le déroulement du projet, de nombreuses entrevues entre l'animatrice et les institutrices ont été organisées afin d'échanger sur la situation des enfants fréquentant l'atelier (parfois à l'initiative de l'animatrice, parfois à l'initiative de l'institutrice). Un des avantages de la mise en place des ateliers au sein de l'école, est de permettre une présence de l'animatrice au sein de l'établissement et donc de favoriser ce type d'échanges qui peuvent ainsi se produire de manière plus spontanée.

L'animatrice a également rencontré les pédagogues de soutien. Ces rencontres ont permis d'échanger et partager des informations de manière à coordonner l'aide et le soutien apportés aux enfants suivis par les pédagogues de soutien et fréquentant l'atelier.

L'animatrice a également rencontré la psychologue de Kaleido et a participé à six réunions d'intégration (qui mettent en lien toutes les personnes qui agissent autour de l'enfant : l'institutrice, la directrice, le pédagogue de soutien, le service d'intégration scolaire, la psychologue de Kaleido, les prestataires extérieurs).

Cette année, des contacts ont été pris avec le service des Langues vivantes de l'Université de Liège. Malheureusement, la 2ème entrevue prévue n'a pas pu avoir lieu à cause du coronavirus.

5. Besoins rencontrés et actions mises en oeuvre

5.1. Les besoins

Tous les parents ne rencontrent pas les mêmes besoins, c'est ce qui explique qu'ils fréquentent l'atelier à un rythme différent.

1) Besoin d'informations:

Tous les parents qui fréquentent l'atelier ont besoin d'informations. En effet, il est nécessaire de comprendre le système scolaire pour être en mesure de s'y intégrer. C'est parce que l'on connaît les attentes de l'école qu'on peut s'y conformer.

Plus un parent est lui-même scolarisé, plus il sera facile pour lui d'appréhender le système scolaire. En effet, comme il a un vécu il peut s'y référer. Il sait dès le départ qu'il existe des attentes spécifiques à son égard et sera attentif à essayer de les décoder et d'y répondre. Pour se faire il pourra se baser sur sa propre expérience et procéder par comparaison avec ce qu'il connaît.

A l'inverse, un parent peu ou pas scolarisé n'a pas nécessairement conscience qu'il y a des attentes à son égard et peu donc tout à fait passer à côté sans même s'en rendre compte (ce qui donne, malheureusement l'impression qu'il ne se sent pas concerné ou qu'il ne veut pas s'impliquer). Et même lorsqu'il prend conscience ou est informé qu'il y a des attentes à son égard, il n'a pas réellement de vécu sur lequel s'appuyer, il a peu ou pas de « comportements références » dans lesquels puiser pour trouver celui qui sera adapté.

2) Besoin d'accompagnement aux devoirs

Le rôle du parent est de s'intéresser à la scolarité de son enfant. Nous l'avons déjà souligné c'est cet intérêt qui sera pour l'enfant le signal que la scolarité est importante et qu'il doit s'y consacrer.

Lorsque l'enfant a une feuille d'exercices à faire, le rôle du parent est de vérifier que cela a été fait. Lorsque par contre il s'agit d'une dictée à préparer ou d'une poésie à mémoriser, le parent sera amené (surtout avec les plus jeunes) à accompagner son enfant dans cette étude. C'est là que certains parents se trouvent en grande difficulté: soit parce qu'ils savent comment procéder pour ce type d'apprentissage mais ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour mener à bien cette tâche, soit parce que n'ayant jamais été confronté à ce type de tâche ils n'ont aucune idée de ce qui peut être fait (à cette difficulté s'ajoute bien souvent celle de la maîtrise de la langue). C'est pour ces tâches que l'animatrice peut guider et conseiller les parents et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'accompagner leur enfant. Au fur et à mesure des ateliers et des différents devoirs rencontrés, ils se constituent une base de « savoir-faire » qu'ils peuvent ensuite utiliser.

Lorsqu'un enfant doit réaliser un devoir et qu'il ne comprend pas la consigne ou n'a pas compris la matière, le parent doit simplement mettre une note pour le signaler à l'instituteur/trice. En procédant de cette façon, l'enseignant saura qu'il ne s'agit pas d'un devoir non fait mais bien d'une tâche qui n'a pas pu être réalisée et pourra donner des explications complémentaires à l'enfant. Le réflexe du parent sera plutôt de tenter d'aider son enfant en lui donnant des explications complémentaires de manière à ce que la tâche puisse être réalisée.

Les parents qui fréquentent l'atelier accordent de l'importance à la réussite scolaire, ils souhaitent voir leur enfant réussir mais sont souvent dans l'incapacité d'apporter les explications nécessaires (parce que eux-mêmes n'ont peut-être pas compris la consigne ou parce qu'eux-mêmes ne connaissent pas la matière et ne sont donc pas en mesure de l'expliquer). Et c'est là qu'apparaît un autre besoin : celui de la remédiation scolaire

3) Besoin de remédiation scolaire

Certains enfants éprouvent des difficultés et sont à la limite ou en situation d'échec scolaire. Lorsque leurs parents sont scolarisés, ils ont plus de chance de pouvoir surmonter leurs difficultés qu'un enfant dont les parents sont peu ou pas scolarisés et/ou ne maîtrisent pas la langue de scolarisation.

Certains enfants fréquentant l'atelier se trouvent dans cette situation et ont besoin d'explications complémentaires pour comprendre la matière.

Répondre à ce besoin dans le cadre de l'atelier est compliqué. En effet, la remédiation est un travail spécifique qui nécessite d'être individualisé et qui prend du temps. Des parents ont pris l'habitude de rester un peu plus tard après les devoirs. En effet, une fois la majorité des familles parties, l'animatrice est plus disponible pour faire de la remédiation.

Dans ce type de travail, il n'est pas vraiment possible de faire un accompagnement de parents pour les rendre autonomes. Il s'agit, en effet, d'un accompagnement spécifique de l'enfant qui demande des compétences pédagogiques que même des parents scolarisés ne possèdent pas nécessairement.

4) Besoin d'un terrain neutre et adapté

Pour certains parents et enfants, le moment des devoirs est un moment de tensions voire de conflits. Se trouver en terrain neutre avec une tierce personne permet de désamorcer ces situations. L'enfant se montre plus conciliant et le parent plus patient.

Les enfants ne possèdent pas toujours au sein de leur habitation, un lieu adapté pour réaliser les devoirs. L'atelier permet d'offrir ce cadre.

Pour ces situations, peu d'aide est demandée, le contexte à lui-seul permet déjà de rencontrer ces besoins.

5.2. Actions mises en œuvre

Voici une liste non exhaustive d'exemples d'actions concrètes mises en place dans le cadre de l'atelier.

L'animatrice a

- accompagné les parents dans la réalisation des devoirs
 - en donnant des informations ou des explications sur des aspects comme par exemple qu'un devoir noté au mardi dans le journal de classe doit être réalisé le lundi pour le mardi (et pas le mardi pour le mercredi)
 - o en donnant des techniques spécifiques et des conseils sur comment préparer une dictée, comment étudier un poème, etc.
 - o en expliquant un devoir dont la consigne n'avait pas été comprise par le parent
- informé les parents sur ce qui était attendu par l'école, comme par exemple :
 - o signer le journal de classe quotidiennement
 - vérifier la farde « Informations » régulièrement, lire et signer les documents qui s'y trouvent
 - o signer les contrôles et veiller à ce que l'enfant les corrige
- répondu aux différentes questions des parents (en confiance avec l'animatrice ils ont osé poser des questions qu'ils n'osaient pas poser aux institutrices) ;
- accompagné les parents dans leur rôle de soutien à leur(s) enfant(s) en les encourageant par exemple à donner des feed-back aux enfants : les féliciter en cas de réussite, les encourager dans les difficultés, montrer qu'ils n'étaient pas satisfaits lorsque les résultats n'étaient pas bons, etc.
- conseillé les parents sur l'organisation à adopter lorsque l'on a plusieurs enfants scolarisés en primaire à accompagner ;
- répondu aux interrogations de certains parents sur les difficultés de leur enfant présentant un trouble dys-.;
- accompagné certains parents dans les démarches à accomplir en vue de réaliser un bilan logopédique de leur enfant .

6. Fvaluation

6.1 Evaluation du point de vue des parents

Pour les deux années, le retour des parents a été très positif.

Ce projet a répondu à leurs besoins et leurs attentes, l'accompagnement proposé était tout à fait satisfaisant.

Plusieurs ont parlé de l'importance pour eux de se sentir épaulés et de recevoir informations et conseils. Ils sont unanimes sur le fait qu'ils voient en l'atelier le lieu où leurs enfants pourront recevoir les explications nécessaires à la compréhension de la matière.

Une maman a évoqué qu'elle avait apprécié pouvoir échanger avec d'autres mamans.

La 1^{ère} année, à la question « quel aménagement serait nécessaire pour améliorer le projet ? » ils ont répondu qu'il serait intéressant d'augmenter le nombre d'ateliers à quatre par semaine, de diminuer le nombre de personnes présentes en même temps à l'atelier, et d'offrir ces ateliers à plus de personnes (en ayant une animatrice supplémentaire).

Nous avons pu rencontrer la 1ère demande puisque la 2ème année, nous avons pu organiser 4 ateliers par semaine.

Cette année à cette même question, les parents interrogés ont suggéré qu'il serait intéressant d'avoir une personne supplémentaire présente pour pouvoir répondre aux besoins de plus de parents.

6.2. Evaluation du point de vue des enfants

Les enfants ont été interrogé et ont ainsi pu donner leur avis.

Ils ont évoqué le plaisir de faire les devoirs à plusieurs. Nous avons en effet constaté beaucoup d'entraide et d'émulation chez les enfants.

Selon plusieurs d'entre eux « les devoirs vont plus vite quand on est à l'atelier ».

A la question « préfères-tu faire tes devoirs à la maison ou à l'atelier ? », la réponse est unanime, les enfants interrogés préfèrent faire les devoirs à l'atelier.

6.3. Evaluation du point de vue des enseignants et de la directrice

Les enseignants ont observé une amélioration des résultats scolaires de certains élèves et une augmentation de la confiance en eux.

Selon eux, grâce à l'atelier, les enfants prennent conscience que leurs parents ont des compétences et sont en mesure de les soutenir, ce qui les rend fiers.

Les enseignants ont également observé une meilleure communication avec les parents.

Toute l'équipe est unanime : ce projet a tout à fait sa place au sein d'une école.

A la question « Quels sont les éléments qui pourraient être modifiés en vue d'améliorer le projet? » posée à la fin de la 1ère année, les enseignants ont répondu qu'il serait intéressant d'augmenter le nombre d'atelier par semaine et d'organiser des réunions parents-enseignante-animatrice.

La 2^{ème} année, la question de la durée de fréquentation de l'atelier a été posée. Pour certaines institutrices les parents devraient pouvoir fréquenter les ateliers moins longtemps de manière à laisser la place à d'autres. L'animatrice a alors expliqué les différents besoins et le timing nécessaire différent pour chacun. Les institutrices ont alors proposé qu'une personne supplémentaire soit engagée dans le projet pour permettre d'accueillir plus de parents aussi longtemps que nécessaire.

La directrice a observé, elle aussi, une amélioration dans la communication avec certains parents. Elles soulignent l'importance de la présence des parents dans la réalisation des devoirs. Selon elle, cette implication des parents dans le projet ne peut être que positive.

Elle se réjouit que son école puisse bénéficier de ce projet et espère qu'il pourra être étendu aux élèves scolarisés en section germanophone.

6.4. Evaluation du point de vue de l'animatrice

Les ateliers ont réellement permis de répondre à un besoin des parents.

L'animatrice a pu observer

- des changements dans les interactions parent-enfant :
 - o des mamans au départ en retrait, plutôt observatrices ont peu à peu pris leur place et sont devenues actrices dans le suivi de leur(s) enfant(s)
 - les enfants qui avaient tendance à interpeller l'animatrice ont commencé à interpeller leur parent
- l'utilisation d'outils présentés lors des ateliers: dictionnaire, Bescherelle, applications sur smartphone, etc. (certains ont même fait l'acquisition d'un dictionnaire ou d'un Bescherelle pour en avoir à la maison) ;

- l'augmentation de la confiance en soi des parents ;
- l'augmentation des efforts fournis par les enfants dans la réalisation de leurs devoirs (surtout chez les plus grands) ;
- la naissance d'interaction et d'entraide entre les parents ;
- l'entraide et l'émulation chez les enfants.

Les 2^{ème} type d'atelier de discussions entre parents initialement prévu n'a pas pris. Les parents ne semblaient pas intéressés par ce type de discussions et n'avaient pas de demandes ou de questions. L'animatrice s'est donc adaptée et a plutôt distillé les informations directement lors des ateliers de devoirs en fonctions d'évènements et de situations particulières. Ce n'est qu'au bout de quelques mois que les parents en confiance et ayant pris un rôle d'acteurs dans le soutien de leur(s) enfant(s) ont commencé à être en mesure d'identifier et verbaliser des questions.

Ceci rappelle à quel point le facteur temps est important dans ce type de projet : il faut du temps pour que la confiance s'installe, du temps pour que chacun puisse prendre sa place, du temps pour permettre une évolution et voir naître les changements.

Le rôle de l'animatrice est important mais elle doit veiller à être à la bonne place. Trouver le juste milieu. Elle doit être présente mais en même temps donner leur place aux parents, s'effacer au fur et à mesure que les besoins des parents diminuent.

IV. Le soutien en français 2ème langue

Dès le début du projet, des parents de la section germanophone ont demandé une aide aux devoirs en français seconde langue. Des ateliers ont donc été mis en place.

1. Profil des parents et des enfants

Les profils rencontrés étaient les suivants :

- des parents germanophones ne maîtrisant pas le français,
- des parents étrangers ou d'origine étrangère parlant allemand et ne maîtrisant pas le français
- des enfants germanophones pour qui le français est la deuxième langue
- des enfants étrangers ou d'origine étrangère scolarisés en section germanophone pour qui le français est la 3^{ème} et parfois 4^{ème} langue.

2. Déroulement

Au départ il était prévu que les ateliers se déroulent de la même manière que ceux organisés pour les enfants scolarisés en section francophones. Mais l'animatrice a été confrontée à des réalités différentes qui ont mené à un autre mode de fonctionnement.

D'abord parce que les jours d'atelier, les enfants n'avaient pas nécessairement de devoirs en français à faire. Ensuite, parce qu'aux yeux de l'animatrice, pour répondre aux besoins réels des enfants, il était important de pratiquer la langue à l'oral. Les animations ont donc pris la forme de soutien en français plutôt que de soutien aux devoirs. Vu le nombre important d'enfants, deux groupes ont été prévus (un le mardi et l'autre le vendredi).

Les parents, qui au départ étaient présents, n'ont jamais vraiment trouvé et pris leur place.

Pour l'animatrice cela tient à deux choses : la nature du soutien et le profil des parents.

Certains parents avaient l'habitude du système d'école de devoirs « classique » où la présence du parent n'est pas requise et ne savaient pas comment prendre leur place.

D'autres parents ont assimilé l'atelier à des cours de langue et n'ayant eux-mêmes aucune maîtrise du français et n'ayant pas l'intention de l'apprendre ne se sont pas sentis investis dans l'atelier.

Leur présence s'est avérée perturbante et l'animatrice a finalement décidé qu'il était préférable qu'ils ne restent pas pendant les séances.

Les parents ont été très satisfaits de cette forme de soutien. Les enfants ont montré de réels progrès dans la maîtrise du français.

3. Conclusion

Cette expérience montre un réel besoin de certains enfants d'avoir un soutien dans la langue seconde d'apprentissage (qui est parfois la 3ème ou 4ème langue apprise par les enfants) mais également la difficulté d'inclure les parents dans le processus. Il est à noter que cette demande de soutien linguistique existe également en section francophone pour le cours d'allemand langue seconde.

Le soutien en français pour les enfants en section germanophones parce qu'il a pris un chemin différent de ce qui était initialement prévu (puisque cet atelier a été mené sans la présence des parents) n'a pas été reconduit la 2ème année. Cela a permis de libérer du temps pour augmenter la fréquence des ateliers de devoirs en section francophone.

Il est à noter qu'il serait s utile de réfléchir à une solution pour répondre à ce besoin.

V. Compléments au projet

1. La bibliothèque

La majorité des parents et enfants fréquentant l'atelier n'avait pas le français comme langue maternelle.

Il semblait important aux yeux de l'animatrice de favoriser le développement de la maîtrise de la langue. La lecture étant un outil de développement langagier, l'animatrice a souhaité promouvoir les livres auprès des enfants et des parents fréquentant l'atelier.

Ayant connaissance de l'existence de deux bibliothèques au sein de l'Athénée, et afin d'utiliser des ressources déjà existantes l'animatrice s'est renseignée auprès de la directrice sur la question de leur accessibilité.

L'école primaire ne disposant pas de personnel pour gérer un service de prêt de livres, les bibliothèques n'étaient pas accessibles aux élèves. L'animatrice en collaboration avec une maman du Conseil des parents a donc proposé de tenir une permanence le lundi pendant le temps de midi afin que les enfants puissent emprunter des livres. Vu l'engouement des enfants et la demande importante, une deuxième permanence a été ajoutée. Les enfants fréquentant l'atelier ont donc pu emprunter des livres à lire à la maison.

La 1^{ère} année, trois réunions avec la directrice et la coordinatrice de l'école ont permis de mettre en place et évaluer cet aspect du projet.

Au vu de la portée positive de cette permanence à la bibliothèque, non seulement une permanence ouverte aux enfants du primaire pendant le temps de midi dans chacune des bibliothèques de l'école a, à nouveau cette année, été organisée mais suite à une proposition de l'animatrice, l'école a également organisé un prêt de livres pour les enfants de 3^{ème} maternelle.

Ce projet sera peut-être encore amené à grandir en étant étendu aux autres classes de maternelle l'année prochaine.

Grâce à une collaboration avec le CRSE (Centre de Rééducation Socioprofessionnelle de l'Est), une personne présentant un trouble mental consacre 8h par semaine à l'étiquetage, à l'encodage, au classement et au rangement des livres dans les 2 bibliothèques. Ce bénévolat permet à cette jeune fille d'acquérir des compétences qu'elle pourra ensuite mettre au service d'un employeur potentiel et son aide précieuse a permis de faire avancer ce projet. La collaboration devrait se poursuivre l'année prochaine.

2. Testing des enfants de maternelle

La 1^{ère} année, suite aux interrogations d'une maman sur la maîtrise du français de ses enfants, un questionnement sur les connaissances linguistiques des enfants et de leurs répercussions sur le cursus scolaire a été ouvert. Le langage de ces enfants a été testé (avec l'outil Evalo 2-6).

Après discussion avec la directrice, l'animatrice a proposé d'étendre cette action de testing aux enfants de 3^{ème} maternelle en ayant pour objectifs de :

- détecter les forces et les faiblesses langagières des enfants et orienter si nécessaire les parents vers une prise en charge logopédique ;
- de connaître le niveau de français des enfants avant leur entrée en primaire ;
- d'avoir des données de bases qui permettront en renouvelant cette évaluation à différents moments clés d'observer le développement des compétences langagières des enfants.

Les informations fournies par ce testing ont été très utiles aux enseignantes et aux EAS. En juin dernier l'institutrice de première primaire a reçu des informations sur le niveau de ses futurs élèves, leurs forces et leurs faiblesses linguistiques et a pu se baser sur ces données pour préparer la rentrée de septembre. Les EAS, qui ont observé le testing, ont pu obtenir des informations qui leur ont été utiles pour leurs prises en charge.

Au vu de l'intérêt d'un tel testing, il a été réalisé cette année avec les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle. L'objectif était de le réaliser en septembre et en juin pour avoir une observation longitudinale. Malheureusement, compte tenu de la situation engendrée par le coronavirus, seul le testing de septembre a pu avoir lieu (nous n'avons pas pu réaliser le post-test en juin).

Le testing de septembre a néanmoins permis comme l'année précédente de déterminer le niveau de français des enfants, de détecter leurs forces et leurs faiblesses langagières et orienter les parents vers une prise en charge logopédique le cas échéant.

Les informations fournies par ce testing ont été cette année encore très utiles aux enseignantes et aux EAS.

Il serait très intéressant de procéder de manière systématique à un testing des compétences langagières des élèves de la 1ère maternelle à la deuxième primaire. Cela offrirait des données intéressantes en terme de développement des compétences langagières et un eobservation de l'impact du soutien offert par les EAS.

VI. L'épisode du coronavirus

La 2ème année du projet a été interrompue par le confinement lié au coronavius.

Durant cette période, nous avons adapté les ateliers de manière à ce que l'animatrice reste disponible pour les parents et les enfants.

Les parents fréquentant les ateliers ont directement pris le travail scolaire transmis pour la continuité pédagogique très au sérieux. Ils ont tout de suite accordé une grande importance à celui-ci et veillé à ce qu'il soit réalisé. La plupart ont même réussi à accompagner leurs enfants grâce à leur vécu au sein des ateliers. Cette période particulière a donc permis de mettre en évidence l'expérience et le savoir-faire acquis par les parents grâce à ce projet.

Quelques enfants et parents se sont néanmoins retrouvés en difficultés.

Pour une maman, c'est le fait de devoir concilier télétravail, garde des enfants et gestion du travail scolaire avec un enfant présentant un trouble dys, qui a été très compliqué.

Pour plusieurs autres parents c'est d'être confrontés à du travail que les enfants ne savaient pas réaliser seuls et pour lequel ils avaient besoin d'explications complémentaires que, eux parents, n'étaient pas en mesure de fournir, qui a été source de problème.

Pour beaucoup, cela n'a pas toujours été facile de maintenir la motivation des enfants face au travail dans le cadre du milieu familial (pas toujours propice à la concentration : petit logement où l'enfant n'a pas la possibilité de s'isoler pour travailler par exemple).

L'animatrice a apporté son soutien en prodiguant des conseils aux parents, et en faisant des connexions par vidéo-conférence pour donner des explications aux enfants, et faire du soutien scolaire.

Nous avons pu observer que le type d'exercices donnés, la façon de transmettre le travail (par mail, par dépôt à la maison, retrait à l'école), le type de suivi proposé par l'institutrice (disponible par échange de mails, par appels téléphoniques, par vidéo-conférence, etc.) ont été facilitateurs ou au contraire source de difficultés.

Il est important de prendre ces éléments en compte de manière à ce que la procédure de continuité pédagogique mise en place par l'école soit optimale et lève un maximum de freins pour permettre à tous les enfants de mener à bien les tâches demandées.

VII. Réflexions

Comment expliquer que des demandes ont rapidement émergé à l'Athénée et pas à Herbesthal ? L'animatrice pense que cela s'explique par le mode de communication utilisé pour faire connaître le projet.

Pour rappel, à Herbesthal, les parents ont été informés par voie d'affichage alors qu'à l'Athénée, en plus des affiches, le projet a été présenté par l'animatrice lors des réunions d'information de début d'année organisées par l'école à l'attention des parents.

On sait que les courriers, les affiches, les flyers ne sont pas les moyens les plus efficaces pour toucher un public de personnes qui ne maîtrisent pas la langue ou qui sont peu scolarisées. A l'Athénée, les parents ont eu l'occasion de poser des questions, de mettre un visage sur le projet, d'aller à la rencontre de l'animatrice. Ce face à face, cette mise en relation directe a fait la différence et explique certainement que des demandes aient émergé rapidement.

Les institutrices quand elles recommandaient aux parents de participer aux ateliers ont eu l'occasion de les accompagner jusqu'au local. Ces parents n'ont pas eu à faire face à une prise de renseignements et une inscription par téléphone, ils ont eu l'occasion de facilement se rendre sur les lieux et de faire les démarches de vive voix.

Mener les ateliers au sein même de l'établissement facilite donc l'accès aux parents (et ce pas uniquement en terme logistique mais également en terme humain).

Cela a également l'avantage de

- éviter des pertes de temps dans des déplacements (qui pour certains parents doivent se faire à pied ou en bus),
- faciliter la mise en lien entre les parents et l'école,
- permettre à l'animatrice d'être accessible pour les enseignants (le fait de se croiser dans les couloirs de l'école permet d'avoir des échanges réguliers).

Un autre élément apparaît dans le projet : c'est l'importance de veiller à utiliser les ressources déjà disponibles, ce qui permet d'une part de faire des économies et d'autre part de mieux tirer parti de ce qui existe déjà.

Ce projet met en lumière l'importance de mettre en lien, créer du lien, faire du lien....

- lien entre les enfants et leurs parents
- lien entre les parents et l'école
- lien entre l'école et les parents
- lien entre les différentes cultures
- lien entre les différentes recherches et la mise en pratique
- lien entre différents outils disponibles
- mise en réseau des différents partenaires

L'animatrice a veillé à toujours coordonner ses actions avec les différents intervenants et partenaires.

En effet, on constate que de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser l'intégration et la réussite scolaire des enfants. Il faut veiller à ce que ces actions soient coordonnées afin qu'elles soient réellement efficaces.

Nous tenons également à mettre en avant l'importance du facteur « temps » dans ce projet.

Il faut du temps pour comprendre la dynamique particulière d'une école et y intégrer totalement ce type de projet...

Il faut du temps pour que l'animatrice puisse gagner la confiance de la direction et du corps enseignant...

Il faut du temps pour que l'animatrice puisse établir un climat de confiance au sein de l'atelier...

Il faut du temps pour que chacun trouve sa place dans ce projet...

Il faut du temps aux parents pour cheminer, chacun ayant un rythme qui lui est propre...

Et il faut du temps à l'école pour cheminer également...

Cela ne veut pas dire qu'il faut attendre passivement que les choses se fassent par elles-mêmes, on peut chercher à déclencher ou catalyser des évènements ou comportements mais il ne faut pas partir avec une idée de limite de temps.

Suite aux entrevues organisées avec les enseignants, nous avons pu constater :

- qu'ils font un lien entre difficultés scolaires de l'enfant et la langue maternelle parlée par celui-ci et ses parents. Ils partent du principe qu'une langue maternelle différente de la langue de scolarisation est un frein aux apprentissages scolaires;
- que le plurilinguisme est globalement perçu comme un frein plus que comme une force;
- que les comportement des parents sont souvent jugés et interprétés.

Cela n'est pas étonnant, puisque ces constats ont déjà été décrits dans la littérature traitant des difficultés scolaires des enfants d'origine étrangère.

Or, de nombreuses études sur le sujet ont conclu que le plurilinguisme n'est pas un frein aux apprentissages. Il a déjà été démontré qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser la langue de scolarisation à la maison pour réussir à l'école. Il apparaît donc primordial de former et informer les enseignants. Il faut absolument que ceux-ci puissent se départir de leurs a priori pour pouvoir se concentrer sur les facteurs qui influencent réellement la scolarité d'un enfant. Il serait également intéressant de les sensibiliser à l'interculturalité afin d'améliorer la communication avec les parents.

Une piste qui a été étudiée et qui fait ses preuves quand il s'agit de favoriser la réussite scolaire des enfants d'origine étrangères est l'intégration des langues maternelles à l'école. Il a été constaté qu'il suffit de simplement permettre à la langue maternelle de l'enfant d'exister au sein de l'école pour améliorer ses apprentissages. Cela tient au fait que d'un point de vue cognitif des ponts peuvent être construits entre les apprentissages faits dans des langues différentes. Lorsqu'on cloisonne les langues : une utilisée à la maison et une autre à l'école, les enfants cloisonnent également les apprentissages et ne peuvent donc pas faire des liens entre les différentes choses vécues et apprises dans les différents milieux.

Nous avons beaucoup parlé du public de parents et d'enfants étrangers ou d'origine étrangère. Mais ce ne sont pas les seuls parents en difficulté. Nous rencontrons également dans l'atelier des parents d'enfants présentant un trouble dys (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie). Ces parents se trouvent eux aussi mis à mal dans l'accompagnement de leur enfant. En effet, celui-ci présente des difficultés spécifiques. L'animatrice, étant logopède, peut conseiller les parents dans la réalisation des devoirs mais également les épauler dans la réflexion sur les aménagements spécifiques qui pourraient aider l'enfant.

Les troubles dys peuvent aussi toucher des enfants d'origine étrangère. On constate que malheureusement ceux-ci sont dépistés avec une année voire deux années de retard par rapport aux enfants tout venant. En effet, on attribue d'abord les difficultés de l'enfant à une non maîtrise de la langue avant de penser à un trouble. C'est d'ailleurs pour cette raison que les tests de langage effectués en maternelle sont intéressants. Ils permettent de dépister précocement les enfants présentant un trouble du développement du langage.

Il nous semblerait intéressant de questionner la notion de « devoirs ». Nous avons en effet constaté que certains types de devoirs mettent parents et enfants particulièrement en difficulté (cela a été encore plus marqué pendant la période de confinement et de la continuité scolaire mise en place à cette période). Il nous paraît important qu'une réflexion soit menée avec les enseignants sur la nature des devoirs et les difficultés qu'ils peuvent engendrer.

VIII. Généralisation du projet

Chaque école est différente, chacune a une histoire, une culture, une direction, un corps enseignant et un public qui lui sont propres. Le projet pour être étendu devra être adapté à la réalité de chaque établissement. Le corps du projet restera le même mais sa mise en œuvre sera différente.

Pour mener à bien ce type d'activités, il faut un animateur solidement formé et outillé. Il occupe une place particulière : point d'ancrage du projet et intermédiaire entre les partenaires. Il a un rôle central sans pour autant être le centre, il se met au service des parents, des enfants, des enseignants. Il est là pour permettre à chacun d'évoluer en allant cherchant dans ses propres ressources et celles apportées par le groupe. Il doit s'adapter à chacun et à chaque situation.

Il est impératif que les futurs animateurs aient un solide bagage en interculturalité, des représentations claires de la culture scolaire ainsi qu'une bonne connaissance de l'analyse systémique. Un minimum de connaissances sur les troubles « dys » serait un atout non négligeable.

Nous proposons qu'avant de prendre en charge un atelier, l'animateur se joigne à un atelier mené par un animateur déjà en place. Il pourra de cette manière vivre les ateliers et s'imprégner de la méthodologie.

Cette façon de procéder ne permettra pas une généralisation massive à de nombreux établissements mais aura l'avantage de bien préparer les animateurs et garantir un maintien de qualité d'accompagnement.

IX. Conclusions

Ce projet de recherche-actions a permis de mettre en évidence que lorsqu'on installe un projet en tenant compte de l'ensemble du système, on peut voir émerger d'autres projets complémentaires intéressants.

Il est important de prendre en compte les ressources disponibles de manière à en utiliser tout le potentiel.

Travailler avec les parents est primordial. Leur donner les clés leur permettant de comprendre et d'accéder au système scolaire est nécessaire, leur donner les outils leur permettant de jouer leur rôle de parents d'enfants scolarisés est essentiel. Ce projet permet d'atteindre ce résultat. Mais, il apparaît clairement que ce travail avec les parents ne permettra pas à lui seul de solutionner la question de l'échec scolaire des enfants. Un travail doit aussi être entrepris auprès des directions et des enseignants pour que ceux-ci puissent également prendre la mesure de la portée de leur capacité à influencer la réussite scolaire de ces enfants. Il faut absolument leur faire prendre conscience de l'influence de leurs représentations sur leur façon d'aborder leur travail.